

Juin 2026

LA MINUTE INFO DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

MIPST-16



SEMAINE DE LA QVCT : ET SI ON PARLAIT DE VOTRE QUALITÉ ET DE VOS CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL ?

Du 15 au 19 juin, c'est la Semaine de la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), un rendez-vous incontournable pour les entreprises, à poursuivre toute l'année.

LA QVCT, C'EST QUOI ?



Selon la DREETS, la qualité de vie et des conditions de travail désigne une démarche collective qui vise à améliorer le travail et la santé des personnes au travail, pour accroître la performance globale de l'entreprise.

Il y a 6 grandes thématiques sur lesquelles peut porter une démarche QVCT : l'organisation et la réalisation du travail, le projet d'entreprise et le management, l'égalité au travail, le dialogue professionnel et le dialogue social, les compétences et le parcours professionnel, ainsi que la santé au travail et la prévention.

Engager une démarche QVCT, c'est donner à chacun la possibilité de s'exprimer et d'agir sur son travail, apprendre à mieux fonctionner ensemble, et permettre à tous de participer aux évolutions de l'organisation.

LA QVCT, UN LEVIER CONCRET POUR :

Les salariés



Une bonne QVCT, c'est moins de stress et de fatigue au quotidien, un travail dans lequel on se reconnaît, et la possibilité d'exprimer ce qui fonctionne (ou pas) dans son organisation. C'est aussi un facteur clé pour prévenir l'épuisement professionnel et préserver sa santé sur la durée.

Les employeurs



La QVCT est un moyen d'agir sur des sujets très concrets pour l'entreprise, comme l'absentéisme, le turnover ou l'engagement des équipes grâce à une organisation du travail plus claire et un dialogue de qualité. C'est aussi un levier pour la marque employeur : une entreprise qui prend soin de ses conditions de travail renvoie une image positive, en interne comme en externe.

RST VOUS ACCOMPAGNE

Une équipe pluridisciplinaire dédiée

Notre équipe intervient auprès des employeurs et de leurs salariés sur diverses thématiques visant à améliorer le bien-être et les conditions de travail : RPS, aménagement de poste, ou encore maintien en emploi avec notre cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle).

Holicare, un service pour la santé mentale inclus dans l'adhésion

La santé mentale, déclarée Grande Cause Nationale en 2025 et 2026, est aujourd'hui un enjeu majeur en entreprise. Stress, charge mentale, fatigue émotionnelle... Ces facteurs peuvent impacter durablement la santé des salariés et la performance des organisations. Dans cette démarche de prévention, RST met à disposition de ses entreprises adhérentes Holicare, un service inclus dans l'adhésion et accessible à tous les salariés, tout au long de leur carrière professionnelle.

Avec l'Holitest, un questionnaire anonyme et confidentiel, chacun peut évaluer en moins de 7 minutes sa santé mentale, puis approfondir ses connaissances en santé mentale et en hygiène de vie grâce à des modules e-learning d'information.

En savoir plus

Une sensibilisation sur la QVCT et les RPS par un Psychologue du Travail

Rendez-vous le 1er juillet de 9h00 à 12h00 dans les locaux de RST pour la sensibilisation "Agir pour la santé au travail : comprendre la QVCT et les RPS"

Cette session s'adresse aux salariés et employeurs des entreprises adhérentes. Au programme : comprendre la QVCT et les RPS, identifier les facteurs de risque, et connaître les ressources pour agir.

**Inscrivez-vous
gratuitement**

Cette sensibilisation peut également être organisée directement dans vos locaux, sur demande à sensibilisation@reimssantetravail.fr.